

## Qui a dit?

«Aujourd'hui, les choses ont bien changé.»

- a) Jorge Mario Bergoglio, pape motivé
- b) Julio Iglesias, chanteur raisonné
- c) Nicolas Willemin, rédacteur en chef dépité

«Je vais fâcher mes amis chaud-fonniers, mais le cœur de la région, le poul, il est ici [à Neuchâtel]. [...] L'avenir du canton est à l'évidence sur le littoral.»

- a) Claude-Alain Kleiner, auteur d'un guide sur la ville de Neuchâtel
- b) Claude-Alain Kleiner, pédagogue, Môtiers
- c) Claude-Alain Kleiner, membre du «bureau de l'équipe présidentielle» du PLRN

«On dit souvent des gens du bas qu'ils sont hautains, mais il n'en est rien du tout! La chaleur de la pierre d'Hauterive déteint sur toute la population neuchâteloise.»

- a) Jean, du Bas
- b) Pierre, d'Hauterive
- c) Claude-Alain, de Môtiers

«Cette fois, nous pouvons faire une vraie fête, pour célébrer notre vraie promotion.»

- a) Gilbert Facchinetti, président d'honneur de Neuchâtel Xamax FCS
- b) Roberto Cattilaz, entraîneur de Neuchâtel Xamax FCS
- c) Alain Ramelet, chef de l'office de la pédagogie et de la scolarité et responsable des EC8

«Les enseignants d'aujourd'hui et de demain sont des cultivateurs bio qui cultivent leurs élèves et savent voir dans chacun le potentiel qu'il pourrait développer. A l'inverse de l'agriculture intensive qui construit des champs bien réguliers, aux épis tous identiques, sélectionnés sur un modèle unique, les agriculteurs bio promeuvent la diversité et le mélange des cultures, les synergies entre espèces, la résilience par la variété.»

- a) Fabien Fivaz, biologiste, député et candidat au Conseil national
- b) Tiago Cordas, biologiste et responsable de projet pour la rénovation du cycle 3
- c) Richard-Emmanuel Eastes, recteur de la HEP-BEJUNE

«La grève ne peut pas continuer.»

- a) Mathieu Gallet, PDG de Radio France
- b) Laure Galley, membre du comité SSP-EN
- c) Emile Gallé, industriel, maître verrier, ébéniste et céramiste

«C'est une chance pour le canton d'avoir pu se séparer de ces pavillons. Ça représente une source de revenus supplémentaires non négligeable.»

- a) Nelly Wenger, présidente de la direction générale d'Expo 02
- b) Jérôme Amez-Droz, secrétaire général du DEF
- c) Stefan Graf, responsable de la «Branche Ouest» à l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne

«La loi ne dit pas que les communes doivent régler tous les problèmes [...]»

- a) Pierre Leu, chef du service des communes
- b) Anne-Christine Pellissier, conseillère communale de Val-de-Ruz
- c) John Nash, mathématicien, spécialiste américain de la théorie des jeux

## 14/18 - La Suisse et la Grande Guerre

Exposition du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, jusqu'au 18 octobre 2015. La Première Guerre mondiale ébranle les fondements du monde au début du XXe siècle. Elle coûte la vie à des millions de personnes. Si la Suisse ne prend pas part aux combats, elle doit cependant faire face aux conséquences dévastatrices de la guerre: la cohésion nationale est menacée; une partie de la population tombe dans le dénuement; les tensions sociales culminent avec la grève générale de 1918. (com./réd.)

Réponse: a  
(L'ImpeX du 30 avril 2015, à propos de l'évolution des médias)

Réponse: c  
toutes les solutions sont valables, même si elles ne peuvent pas toutes être démontrées (L'ImpeX du 30 avril 2015)

Réponse: c  
(Vivre la Ville, 6 mai 2015)

Réponse: b  
(L'ImpeX, 11 mai 2015)

Réponse: c  
(L'Éducateur, 21 novembre 2014)

Réponse: a  
(TELE, 2 avril 2015)

Réponse: b  
(L'ImpeX, 23 avril 2015, à propos des constructions modulaires qui abritaient les élèves de l'École professionnelle commerciale)

Réponse: a  
(L'ImpeX, 12 mai 2015)

# Valse lente sans musique

Malgré un 25 novembre éclatant d'indignation et une mobilisation respectable le 2 décembre, la fonction publique neuchâteloise n'a pas été entendue par les autorités. La présentation de comptes 2014 bénéficiaires (et pas qu'un peu!) a incité les syndicats à appeler à manifester le 26 mai. Flop? Autogoal?

.....  
**Pierre Graber, président du SAEN**



**L**a presse de tout horizon a immédiatement laissé entendre que la faible participation du mois dernier démontre que les employés de la fonction publique se satisfont de leur sort, qu'ils ont admis les explications du Conseil d'Etat et attendent sagement l'entrée en vigueur du nouveau système de progression en 2017. Un peu facile, beaucoup trop, même, et insultant!

Les syndicats se sont plantés, soit. En fait, l'échec était programmé. La motivation n'est pas en cause, trop peu de fonctionnaires avaient simplement la possibilité d'être à 16 heures au Château... même parmi les enseignants, contrairement à l'imagerie populaire.

Mais comme pour la poussière que l'on cache sous le tapis, les motifs de révolte demeurent. Pour ne pas dire qu'ils s'accroissent.

## **Au premier temps de la valse...**

*... on s'aperçoit qu'ils prennent des mesures qui ne se justifient pas!*

A la fin de l'année 2013, après des mois de vaine négociation, prétextant des prévisions catastrophiques, voire apocalyptiques pour les comptes 2014, le Conseil d'Etat impose une retenue de 0,32% sur tous les salaires et y ajoute un report de trois mois de l'octroi des annuités (échelons). Pour les jeunes enseignants, cette dernière astuce seule correspond à un cadeau contraint de 549 francs (pour la majorité), voire de 1278 francs (pour les plus malchanceux)... mais c'est, paraît-il, pour la bonne cause.

## **Au deuxième temps de la valse...**

*... nous comptons écoeurés, un, deux, trois.*

Rebelote un an plus tard. Plus vicieux même. Beaucoup se laissent d'abord en-

dormir par un courrier du Conseil d'Etat qui nous «remercie chaleureusement de l'investissement consenti jour après jour en faveur de l'Etat» (si, si!).

Mais, splendide exemple de langue de bois, la lettre se poursuit: «Le Conseil d'Etat souhaite pouvoir continuer à reconnaître l'engagement de la fonction publique. Il renonce en conséquence à introduire des mesures de blocage ou de diminution salariale. Une progression des traitements liée à l'ancienneté est donc prévue pour les prochaines années.»

Résultat des courses: les mesures salariales 2015, amputant une bonne moitié des annuités.

Toujours en 2014, les enseignants auront vu la cotisation à la caisse de remplacement<sup>1</sup> augmentée à deux reprises!

Mais ce n'est pas fini. Tout récemment, le Conseil d'Etat s'est dit très fier de présenter le résultat financier 2014. Celui-ci<sup>2</sup> affiche provisoirement un bénéfice de 2 millions. Sauf qu'il ne comprend pas les 15 millions de la Banque nationale qui seront imputés en 2015 et que près de 35 millions ont été attribués à de nouvelles provisions. Par contre, la participation de l'Etat à la réserve de fluctuation de valeur de Prévoyance.ne a, elle, été réalisée (près de 100 millions, dont la moitié sous forme de prêt). Quant aux charges de personnel, après diverses mesures, dont le report de l'octroi des annuités, elles ont diminué de plus de 10 millions.

**Tout ceci ne serait-il pas un brin indécent?**

Le Conseil d'Etat a ainsi fait la quête en prévision du déficit 2014... et c'est un coquet bénéfice qu'on enregistre! S'il veut conserver un soupçon de respect de la part de son personnel, le strict minimum qu'il puisse faire est de rendre ce qui a été prélevé en différant l'octroi des annuités.

On ne parle même pas des mesures 2015 et 2016!

### **Au troisième temps de la valse...**

... nous passerons tous à la casserole (?)

Depuis janvier dernier, les jeunes se serrent la ceinture, privés de la moitié au moins de leur progression salariale. Cette phase transitoire doit durer deux ans, jusqu'à fin 2016.

Et ensuite? Les services de l'Etat travaillent à un nouveau système de progression. Celui-ci s'appliquera à toutes les catégories de personnel. Pour les en-

seignants, c'en sera fini de la progression à dix hautes-paies.

Bizarre, mais certains esprits mal tournés imaginent déjà l'Etat vouloir profiter du processus pour réaliser des économies et tailler davantage encore dans le statut du personnel.

Si la menace s'avérait réelle, nous nous dirigerions sans aucun doute vers de sérieux affrontements!

<sup>1</sup> Hérésie neuchâteloise; voir l'Educateur No 11/2013.

<sup>2</sup> On attendait une semi-catastrophe, à défaut d'apocalypse, grâce aux mesures imposées à fin 2013.

## **Adhérer c'est bien, se tenir informé c'est mieux (et participer, alors là...)**

Les membres habitués à visiter le site web du SAEN ([www.saen.ch](http://www.saen.ch)) savent la richesse de l'information présente sur celui-ci et connaissent l'intérêt de s'identifier pour accéder à des éléments réservés aux adhérents. Les autres l'auront peut-être lu ici...

Les membres qui relèvent leur messagerie électronique savent la richesse et la pertinence de l'information communiquée par le président dans des lettres concises et précises sur des thèmes d'actualité et connaissent l'intérêt de se tenir informé de l'évo-

lution des dossiers pour agir en professionnel responsable et éclairé. Les autres l'auront peut-être lu ici...

Les membres qui ont créé un profil *Facebook* ou un compte *Twitter* ont probablement remarqué que le SAEN assurait une veille documentaire sur des sujets scolaires et/ou syndicaux à l'aide de ces outils. Les autres... continuez au moins à lire l'Educateur!

(com./sl)